

EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME
FORMATION

BTM Photo (diplôme de niveau 4)

Code RNCP : 34579

Le titulaire de la certification est un photographe qualifié, un responsable d'unité de production photographique ou de production visuelle, salarié ou indépendant. Il crée et réalise la production d'images fixes ou animées sur site ou en studio, dans les domaines de la photographie sociale, d'architecture, de reportage et publicitaire. Il traite les images et les séquences numériques, organise le classement des documents photographiques numériques. Il assure la finition et la présentation des documents et met en œuvre diverses techniques de création et de diffusion multimédia. Il organise et prépare les moyens humains et matériels nécessaires à la prise de vue et au traitement de l'image en optimisant les coûts de production. Il a en charge ou participe à la commercialisation des prestations, établit les devis, les factures et assure la relation clientèle. Il effectue la veille technologique et artistique afin de proposer des prestations ou produits photographiques adaptés à l'évolution de la demande de la clientèle.

Conditions d'accès/Prérequis :

BTM Photographe en 2 ans :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine de la photographie
- Niveau 4 en ayant des prérequis techniques en photographie et passer un entretien de positionnement

BTM Photographe en 3 ans : Avec test de positionnement préalable après la sortie de la troisième

Durée de la formation :

2 ou 3 ans selon prérequis (nous consulter) à raison de 420 heures par an

Dates de démarrage de la formation :

de fin août à novembre (nous consulter)



Programme de formation

RNCP34579BC01 : Concevoir une prise de vue fixe ou animée correspondant à la commande du client ou au cahier des charges

- Préparer et organiser techniquement et artistiquement la réalisation des prises de vues
- Sélectionner les équipements, les accessoires et les supports d'acquisition (argentique ou numérique) nécessaires à l'exécution des prises de vues : préparer les flux de production, définir les matériels de prise de vues (appareils, focales), de capture d'enregistrement de l'image fixe ou animée, le type d'éclairage et les filtres
- Organiser le classement manuel et informatique des documents photographiques de la photothèque professionnelle

RNCP34579BC02 : Réaliser tout type de prise de vue fixe ou animer et traiter tout type d'image et séquence photographique

- Réaliser des portraits dans le respect des droits à l'image
- Réaliser un reportage photographique
- Réaliser des prises de vues publicitaires
- Réaliser des prises de vues d'architecture et/ou de paysage
- Réaliser le traitement et finaliser tout type d'images et séquences photographiques

RNCP34579BC03 : Organiser et gérer la production du studio photo

- Concevoir, animer les outils de communication et de commercialisation du studio en accord avec le chef d'entreprise
- Chiffrer les coûts, temps de production des prestations au regard du fonctionnement global du studio et ce dans une perspective d'optimisation
- Établir et soumettre le devis au client
- Participer aux achats de matière d'œuvre de matériel nécessaires au fonctionnement du studio
- Organiser et gérer les stocks de consommables (carte mémoire, papiers, films, encres et supports) - Organiser le travail et animer les équipes dans le respect des objectifs fixés

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Si vous souhaitez nous faire part de besoins spécifiques, notre référent M. Chalandon est à votre écoute au 04 66 62 80 30.

L'alternance s'effectue sur un rythme d'une semaine en moyenne au CFA IRFMA 30 et 3 semaines en entreprise.

Rythme : 35 heures par semaine

Effectif : 12 stagiaires

Rémunération par l'employeur de l'apprenant en fonction de l'âge
Aucun frais de scolarité pour l'apprenant.

Tarif : 15€ de l'heure

Modalité pédagogique : formation en présentiel

Méthodes pédagogiques

mobilisées : expositive, démonstrative, pédagogie active

Moyens pédagogiques : l'IRFMA dispose d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont des plateaux techniques d'exception, salles de cours équipées de TBI, vidéo projecteur.

Modalités d'évaluation durant la formation : formative, sommative

Modalité d'évaluation à l'issue de la formation : examen final



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
www.cma-gard.fr



Tél : 04 66 62 80 30

Fax 04 66 62 80 37

Courriel : cfa@cma-gard.fr

Institut Régional de Formation des Métiers de l'Artisanat (IRFMA 30/CFA)
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (Site du Gard)
904 Avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes Cedex 2



OCCITANIE
GARD